

tries américaines qui subissent une légère régression doivent intriguer fructueusement à Washington en vue d'assujétir nos produits à une restriction, il nous faudra être sévères, et nous pourrions faire pire que nous préparer à y songer.

J'estime que c'est là une des déclarations les plus irréfléchies, les plus enfantines que j'aie jamais lues dans une publication au Canada, au moment où nous comptons 700,000 chômeurs dont une grande partie sont des ouvriers de l'industrie du papier et de la pâte à papier. Le *Globe and Mail* de Toronto formule pareille déclaration, et nous nous attendons à maintenir des rapports amicaux avec nos amis au delà de la frontière! J'ai vécu sur la frontière des États-Unis pendant toute une vie. Il n'y a aucun peuple que je préférerais aux Yankees comme voisin, au sud. Nous n'avons jamais eu de meilleurs amis que ces gens-là. Un des plus grands amis que notre pays ait jamais eu à l'étranger était le président Roosevelt. Nous n'en avons jamais eu de meilleur. Il faut maintenir ces relations amicales. Les deux provinces centrales peuvent trouver quelque avantage aux restrictions douanières et aux manœuvres commerciales. Mais je me souviens de 1930.

Une voix: Qui est-ce qui parle de restrictions douanières?

M. Stuart (Charlotte): C'est moi qui parle de restrictions douanières et je parle aussi du pétrin dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui dans notre pays. C'est exactement ce que je veux dire. Ce n'est ni plus ni moins qu'un beau pétrin. Voilà ce que j'ai à dire.

M. Argue: Un vrai pétrin.

M. Stuart (Charlotte): Et voilà ce que j'ai dit. Personne ne niera, je pense, que, de 1935 à 1952, le Canada a été le pays le plus prospère, le pays qui a connu une expansion inégalée ailleurs. Malgré cela, quelque 350,000 Canadiens ont décidé de quitter le Canada pour aller vivre aux États-Unis. Pourquoi 350,000 Canadiens ont-ils quitté notre pays pour les États-Unis durant cette époque-là? On peut être certain que cette tendance s'accroîtra sensiblement si les restrictions douanières qu'a imposées le gouvernement actuel nuisent de quelque façon à l'industrie de la pêche dans les provinces atlantiques, parce que ces pêcheurs n'ont rien autre chose à faire. Quand l'industrie de la pêche est atteinte, ils doivent se chercher du travail ailleurs sur le continent et c'est seulement aux États-Unis qu'ils en trouvent. J'espère que nous ne perdrons jamais de vue que les États-Unis sont nos plus cordiaux voisins et ont toujours été notre grand marché, notre principal fournisseur de biens et services chez qui, par ailleurs, nous écoupons beaucoup de nos produits.

Je voulais juste rappeler ces faits au ministre, car je puis lui assurer que les provinces Maritimes considèrent avec le plus grand sérieux leur situation commerciale à l'égard des États-Unis. Je le répète, tous les députés des provinces Maritimes à la Chambre savent que c'est la vérité, et qu'en cas d'imposition de droits de douane américains sur les produits de la pêche, les provinces Maritimes traverseraient la plus grande crise économique de leur histoire.

Je veux parler maintenant d'une question ayant un caractère local. Je me rends compte que les opinions que j'exprimerai ne seront pas acceptées par tous les citoyens de mon pays et ne seront peut-être pas reçues d'une manière bienveillante par le ministère des Pêcheries. Néanmoins c'est un sujet sur lequel j'ai beaucoup réfléchi et je pense que le moment est venu de faire quelque chose en ce sens.

Nous avons dans le comté de Charlotte cinq rivières où chaque année on peut trouver du saumon de l'Atlantique. Ce sont les rivières suivantes: New, Pocologan, Magaguadavic, Didgeguash et Sainte-Croix.

Le ministère fédéral des Pêcheries maintient des gardes, dans ces rivières, pour une seule raison, interdire la pêche de ce poisson autrement qu'à la mouche, au leurre ou à la boîte flottante; autrement dit, il n'y a aucune pêche commerciale, alors que ces poissons par milliers fréquentent nos rivières, en particulier les rivières Magaguadavic et Didgeguash. Autant que je me souviens, ces poissons n'ont jamais eu la moindre valeur commerciale pour les citoyens du comté de Charlotte et ils n'ont été d'aucune valeur non plus du point de vue de la pêche sportive.

Je crois que du point de vue touristique ces poissons pourraient constituer la plus belle attraction imaginable et devenir une source d'énormes recettes. Je me demande pourquoi depuis des années nous avons protégé le saumon des rivières dont j'ai parlé. Depuis 40 ans, j'en donne l'assurance au ministre des Pêcheries et à son ministère, ce saumon n'a pas rapporté plus de \$400 aux pêcheurs de ma circonscription. L'an dernier, j'ai vu des milliers et des milliers de saumons remonter la rivière Didgeguash. Bien des gens auraient voulu pêcher le saumon, mais le poisson ne voulait pas prendre la mouche. J'ai appris de personnes qui étaient restées un peu plus tard, après le départ de certains fonctionnaires, que le saumon mordait sous l'eau.

Il est temps de savoir si le saumon mordra à l'appât sous l'eau. Il est temps d'aménager ces rivières en vue de la pêche sportive qui sera bien plus profitable dans ce cas, j'en suis sûr, que la pêche commerciale ne l'a jamais